



Le Réveil de Neufchâtel du 16 février 2023

446 mots

École. Fermeture de la 2^e classe, le maire ne décolère pas

L'école de Marques avait connu une création de classe en 2020. Après seulement 3 ans, l'Éducation Nationale a indiqué à la mairie de Marques la suppression de cette 2^e classe. Le maire, Régis Denise, en a gros sur le coeur.

Ils ne s'y attendaient pas. Le 3 janvier 2023, l'inspecteur d'académie est venu annoncer à la municipalité de Marques la probabilité d'une fermeture de classe. « **Cette 2^e classe a été ouverte en 2020, la sérénité était enfin ressentie chez les élèves et enseignants** » explique Régis Denise, maire de Marques.

Retour à une classe unique

Mais le 7 février au soir, le couperet tombe. Le retour à une classe unique est confirmé. C'est l'incompréhension.

Le regroupement scolaire comprend les communes d'Ellecourt, Marques, Morienne et Nullemont. Cette dernière commune accueille les enfants en maternelle. Et l'école de Marques, deux classes, une pour les niveaux préparatoire et élémentaire et l'autre pour les moyens.

L'effectif pour cette rentrée est de 33 élèves. « **Les effectifs pour la prochaine rentrée de 2023 étaient certes un peu bas (30 élèves) mais ceux de la rentrée 2024 seront de 40 élèves à minima** ».

« Qu'allons-nous faire de nos enfants ? »

« **Qu'allons-nous faire de nos enfants ?** » s'interroge l'édile.

Mélanger des maternelles avec des CE1 et CE2 à Nullemont. « **Apparemment, cela ne choque que les parents, les élèves et les élus** » poursuit le premier magistrat. Cette solution permettra de désengorger la classe de Marques. Mais elle ne satisfait pas le premier magistrat.

Et c'est surtout sur le fond que le maire s'interroge. Pour quelles raisons l'Éducation Nationale procède-t-elle ainsi ? Privilégier les structures plus importantes comme à Aumale, la commune voisine. Pour qu'elles, à leur tour, ne subissent pas de fermetures de classe. « **Les enfants feront énormément de bus le matin et le soir** » s'insurge-t-il.

Désengagement général

Régis Denise se dresse, par ailleurs, contre le désengagement général auprès des petites communes. D'une part les transports « méridiens » entre les communes que la Région Normandie a décidé de ne plus financer. D'autre part, la diminution de 50 % de la prise en charge des contrats aidés.

« Pour le transport entre l'école maternelle et la cantine, le bus nous coûte 8 000 €. Pour le contrat aidé, nous n'avons pas le choix de mettre encore la main à la poche ».

L'élu pense que la volonté est la disparition pure et simple des petites communes. Son coup de gueule sera-t-il entendu ?

Romain Amichaud



Régis Denise s'insurge à propos de la fermeture de la 2e classe à Marques.